



TECHNICIEN.NE EN SYSTÈMES DE SURETÉ

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

**RNCP : Date
enregistrement
28/12/2025
ROME : I1307**

AVEC LE TITRE PROFESSIONNEL



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

Le technicien en systèmes de sûreté est chargé d'assurer l'installation, la mise en service et la maintenance, dans le cadre de la réglementation en vigueur, des installations de sûreté, dans des bâtiments à usage d'habitation ou professionnel. Il s'agit de détecteurs, de caméras, de centrales d'alarme, de signalisations, d'enregistreurs, d'unités de contrôle de portes, destinés à assurer une surveillance des comportements humains délictueux tels que l'intrusion, le vol ou l'agression. Il forme le client ou son représentant à l'utilisation des systèmes installés et en assure, dans le cadre d'un contrat passé avec le client, les interventions de maintenance préventive et corrective.

Certains sites, notamment à usage professionnel, intègrent dès leur construction un système de sûreté, qui peut être régi par une réglementation de droit privé de type APSAD, sur prescription de la compagnie d'assurance du client pour couvrir le risque.

Le lieu de travail du professionnel se situe soit au sein de l'entreprise pour tout ce qui concerne la préparation de chantier, l'organisation de la maintenance et les relations avec le bureau d'études, soit sur le site du système de sûreté pour ce qui concerne l'installation, le suivi technique de chantier et la maintenance.

Les sites à équiper se répartissent en plusieurs catégories : les locaux d'habitation individuels ou collectifs, neufs ou occupés, les établissements à usage professionnel de tous types (commerces, immeubles de bureaux, sites industriels par exemple), la protection provisoire des chantiers et les voies de circulation ou certains espaces publics.

Le technicien travaille seul ou en petite équipe selon l'importance des chantiers. Ses horaires de travail peuvent varier en fonction de l'imminence de la fin d'un chantier ou de l'urgence d'un dépannage.



Contenus

- **Installer, mettre en service et maintenir un système de sûreté de faible complexité.**

Installer les équipements d'un système de sûreté de faible complexité- Mettre en service et maintenir un système de sûreté de faible complexité- Paramétrer et sécuriser les échanges de données d'un système de sûreté de faible complexité sur les réseaux de télécommunications- Réceptionner un système de sûreté de faible complexité.

- **Installer et mettre en service un système de sûreté de forte complexité**

Préparer le chantier et installer les équipements d'un système de sûreté de forte complexité- Contrôler la conformité technique et le respect de la planification des travaux d'installation d'un système de sûreté de forte complexité- Mettre en service un système de sûreté de forte complexité- Paramétrer et sécuriser les échanges de données d'un système de sûreté de forte complexité sur les réseaux de télécommunications- Assurer les opérations techniques de réception d'un système de sûreté de forte complexité.

- **Assurer la maintenance d'un système de sûreté**

Réaliser l'intervention de maintenance préventive d'un système de sûreté - Réaliser l'intervention de maintenance corrective d'un système de sûreté.



Public concerné

Tout public



Prérequis

Maîtrise des connaissances de base en arithmétique (règle de 3, fractions, calcul des volumes, surfaces, périmètre...) - Niveau fin de classe de 1re technique ou équivalent - Ou Niveau baccalauréat filière générale ou équivalent - Ou niveau CAP/BEP/titre professionnel de niveau V en électricité ou électronique avec une expérience professionnelle dans l'industrie



Modalités d'accès

Admission sur dossier, test écrit et entretien de motivation



Délai d'accès à la formation

Intégration possible jusqu'à 1 semaine maximum après le démarrage de la formation.



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation en cours de formation en situation pratique ; évaluation en fin de formation avec un QCM, une mise en situation et un entretien devant un jury.



Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



Modalité de formation

Présentiel - activités en ligne tutorées, accompagnement personnalisé



Tarif

25€uros l'heure stagiaire



Financements

Demands d'emploi : Région Hauts-de-France (PRF SFER)

Salariés :

Compte personnel de formation (CPF)

Projet de Transitions pro (PTP)

Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

Plan de développement des compétences



Lieu

Lycée Vertes Feuilles
55 Avenue des Peupliers
59871 Saint André



Intervenants

Formateurs experts dans le domaine.



Durée de la formation

Durée en centre : 800 h

Durée en entreprise : 280 h



Réunions d'informations collectives

Nous consulter

Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



Contactez-nous

GRETA Lille Métropole

@ contact.greta-lille@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

Claire Delettre

Conseillère en formation continue

@ Claire.delettre@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

Elodie Dutilly

Assistante de formation

@ Elodie.dutilly.glm@gmail.com

☎ 06 58 45 85 29